



■ AVIS À PUBLIER AU BOAMP N° 20-60851

Mercredi 6 Mai 2020

Date d'envoi au service éditeur : 06/05/2020

Forfait(s) : F19NT-32925326 (Coût : 8UP)

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13
 Annonce No 20-60851
 Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Marseille.
 Correspondant : M. le maire, hôtel de ville - quai du port 13233 Marseille Cedex 20, courriel : guichet-dmp@marseille.fr adresse internet : <http://marseille.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>.
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **mapa 2020_64202_0003 - prestations de collecte et de traitement de déchets issus des garages ou ateliers de la ville de Marseille avec location de contenants.**
 Catégorie de services : 27.
 CPV - Objet principal : 90500000.
 Lieu d'exécution : .
 Code NUTS : FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
 Accord-cadre avec un seul opérateur.
 Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

Caractéristiques principales :

le présent marché est un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le volume suivant des prestations est donné pour chaque période annuelle :

Lot 1 :
 Montant minimum annuel en euros (H.T.) : 1 600,00 euros
 Montant maximum annuel en euros (H.T.) : 6 500,00 euros
 Lot 2 :
 Montant minimum annuel en euros (H.T.) : 3 500,00 euros
 Montant maximum annuel en euros (H.T.) : 15 500,00 euros
 Lot 3 :
 Montant minimum annuel en euros (H.T.) : 3 300,00 euros
 Montant maximum annuel en euros (H.T.) : 13 500,00 euros
 Lot 4 :
 Montant minimum annuel en euros (H.T.) : 3 000,00 euros
 Montant maximum annuel en euros (H.T.) : 12 000,00 euros
 Lot 5 :
 Montant minimum annuel en euros (H.T.) : 2 300,00 euros
 Montant maximum annuel en euros (H.T.) : 9 300,00 euros

Les prestations, pour chaque lot, sont en outre découpées en postes, de la façon suivante :

Poste 1 : Location et mise en place de contenants
 Poste 2 : Collecte de contenants et traitement des déchets.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est reconductible par période d'un (1) an, dans la limite de deux (2) reconductions.

La reconduction du marché se fera de manière tacite.

En cas de décision de non reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un (1) mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : pas de cautionnement, ni de garantie demandés au titre des articles R2191-32 à 42 du Code de la commande publique.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le marché est financé par ressources budgétaires propres.

Les règlements seront effectués par virement bancaire dans un délai de 30 jours.

La référence du ou des comptes bancaires où les paiements devront être effectués, doit être précisée dans l'acte d'engagement.

Le marché est à prix unitaires.

Le marché est conclu à prix révisibles.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement, conjoint ou solidaire, n'est exigée après attribution du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des renseignements et documents demandés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Situation juridique - références requises : pour présenter leur candidature, le(s) candidat(s) peuvent utiliser soit :

- les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) ;
- le DUME (Document Unique de Marché Européen).

Les informations concernant ces supports sont détaillées dans l'annexe n°1 au RC relative au Guide de la dématérialisation des marchés publics.

Chaque candidat doit produire un dossier complet comprenant les pièces décrites ci-après.

Renseignements concernant la situation juridique du candidat :

- lettre de candidature dûment remplie et comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à 11 du Code de la commande publique.

- le cas échéant, en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Capacité économique et financière - références requises : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir :

- une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise),

- le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat

- présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- une copie du récépissé de la déclaration pour le transport par route, négoce et de courtage de déchets non dangereux (lots 1,3,4,5) et dangereux (lot 2), délivré par le préfet du département du siège social du candidat en cours de validité ou une attestation justifiant qu'une démarche de déclaration est en cours (*).

Une copie de l'autorisation/déclaration préfectorale d'exploitation de chaque centre de regroupement et de traitement des déchets, objet du marché, ou une attestation justifiant qu'une démarche de déclaration est en cours(*).

(*) Dans ce cas, la déclaration devra être fournie par l'attributaire avant la notification du marché.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 juin 2020, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020_64202_0003.

Renseignements complémentaires : préalablement au jugement des offres, la personne publique vérifie la conformité technique des offres, notamment au regard des contenants proposés par rapport aux exigences définies à l'article 2 du CCTP ;

Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants :

1°) Prix de l'offre 70 %

La notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée selon le critère prix de l'offre sur la base du montant total (*) du Détail Quantitatif Estimatif remis par le candidat.

Le candidat veillera à la concordance entre les prix indiqués aux DQE et ceux portés aux articles 1.1 et 1.2 de l'annexe 1 de l'ae. En cas de discordance entre ces prix, ce sont les prix figurant à l'article 1 de l'annexe 1 de l'ae qui prévaudront et le DQE sera corrigé en conséquence.

En cas d'absence de DQE dans l'offre du candidat, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de reconstituer un DQE avec les prix indiqués par le candidat à l'article 1 de l'annexe 1 de l'ae.

2°) Valeur technique de l'offre 30 %

L'Analyse de la valeur technique sera effectuée au regard du mémoire technique de chaque lot que le candidat aura remis dans son offre, tel que défini à l'article 4.2 du rc.

a ce titre, le candidat veillera à apporter dans son mémoire technique toutes les précisions utiles dont le contenu est détaillé à l'article 4.2 du RC et nécessaires à l'appréciation de l'ensemble des sous-critères définis au rc.

Les éléments jugés au titre de la valeur technique porte sur les sous-critères suivants :

- organisation logistique (15 points maximum) :

Adéquation de la qualité et de la nature du processus de gestion et de réalisation des prestations afin de garantir une qualité de service optimale : qualifications et habilitations du personnel, mode opératoire pour la réalisation et le suivi des prestations.

- impact environnemental (15 points maximum) :

Adéquation de la nature et de la qualité des moyens et procédures mis en œuvre, contribuant à la limitation de la pollution des véhicules utilisés pour les prestations de collecte et de transport des déchets : formation éco conduite, utilisation de carburant écologique (bio-carburant, bi-carburant) ou autre mode de propulsion dit " Propre ", utilisation de véhicules répondant aux normes antipollution euros V ou VI, ou équivalent ; (5 points maximum) ;

Adéquation de la nature et de la qualité du processus de traitement pour chaque type de déchet, tel que renseigné à l'article 1, paragraphe d) de l'annexe 1 de l'acte d'engagement : valorisation matière, valorisation énergétique, incinération sans valorisation, enfouissement, ou autre processus (10 points maximum).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique sur son profil acheteur marchespublics.mairie-marseille.fr. La transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Le soumissionnaire transmet son pli en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la

dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des plis. Ainsi, toute modification ou tout complément du soumissionnaire en cours de consultation doit donner lieu à la transmission de l'intégralité des éléments exigés au Règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2020.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22-24, rue Breteui 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33) 4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : (+33) 4-91-81-13-87.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille 22-24, rue Breteui 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33) 4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : (+33) 4-91-81-13-87.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations).

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. -

Prestations de collecte et de traitement de déchets industriels banals (hors carton et métaux) avec location de contenants au profit de la Ville de Marseille

C.P.V. - Objet principal : 90500000.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations)

Lot(s) 2. -

Prestations de collecte et de traitement de déchets industriels spéciaux (hors huiles) avec location de contenants au profit de la Ville de Marseille

C.P.V. - Objet principal : 90500000.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations)

Lot(s) 3. -

Prestations de collecte et de traitement des huiles (moteur, boîte à vitesse, hydraulique et de lubrification) avec location de contenants au profit de la Ville de Marseille

C.P.V. - Objet principal : 90500000.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations)

Lot(s) 4. -

Prestations de collecte et de traitement des cartons avec location de contenants au profit de la Ville de Marseille

C.P.V. - Objet principal : 90500000.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations)

Lot(s) 5. -

Prestations de collecte et de traitement des métaux avec location de contenants au profit de la Ville de Marseille

C.P.V. - Objet principal : 90500000.

Mots descripteurs : Déchets non ménagers (prestations)

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21130055306286

Libellé de la facture : Ville de Marseille M. le maire DMPAP (Service des Marchés Publics) Hôtel de Ville - quai du port DGAJ 13233 Marseille Cedex 20

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 30 juin 2020

Objet de l'avis : Prestations de collecte et de traitement de déchets issus des garages ou ateliers de la ville de marseille avec location de contenants.

Nom de l'organisme : Ville de Marseille

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 



CONS3899495



> Informations légales